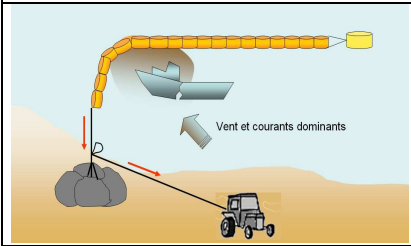




CONFINEMENT A LA SOURCE A PARTIR DE LA TERRE

DOMAINE D'UTILISATION

Pollution : tous types
Polluant : fluides à fortement visqueux
Littoral, zone portuaire, eaux intérieures



Source Cedre
Confinement à la sortie d'un émissaire
Mise en tension d'un barrage au moyen d'un tracteur



Source CANCA
Déploiement d'un barrage depuis un quai à l'aide d'un moyen nautique

MOYENS NECESSAIRES

Matériel antipollution : barrage flottant, cordages et chaînes, ancres et bouées, corps-morts et coffres ou pieux.
Moyen nautique (barge, petit remorqueur...), engin terrestre (engin de travaux publics, tracteur)
Moyens annexes : explosimètres, talkies-walkies, VHF...

DESCRIPTION/PRINCIPE

En cas de déversement accidentel (brèche dans la coque d'un navire échoué par exemple), il est nécessaire de mener des opérations de confinement au plus près de la source pour limiter l'étalement du polluant. A partir de la terre, on cherchera selon les conditions (météo-océaniques, accessibilité) et les moyens disponibles soit :

- à confiner totalement : en encerclant le navire accidenté au moyen d'un barrage flottant de confinement si l'on dispose d'une quantité suffisante de longueurs de barrages (voir fiche « *Confinement en zone portuaire* »),
- à confiner partiellement autour de la source du déversement (en utilisant au mieux vent et courant) si les longueurs de barrages disponibles sont insuffisantes.

Pour cela, procéder comme suit :

- dans la mesure du possible, protéger la plage ou les berges (fiches "*P05-Protection par tapis de rives*" et "*P06-Protection à l'aide d'absorbants*");
- acheminer (attention à l'accessibilité du site), préparer et assembler les longueurs de barrages nécessaires aux opérations de confinement;
- mettre le barrage à l'eau et le prendre en remorque, en ligne, au moyen d'une embarcation adaptée, en tenant compte du vent et des courants;
- encercler partiellement ou totalement la source de pollution (navire échoué, buse...). Respecter les règles de positionnement des barrages face au courant (voir fiche « *Protection d'une zone littorale sensible par mise en place d'un barrage déviateur* »);
- relier simultanément le barrage à ses points d'amarrage sur l'eau. Amarrer éventuellement l'autre extrémité du barrage à terre. Si le site est soumis aux marées, prévenir les inversions de courant en réalisant un amarrage double (ancres) et en tenant compte du marnage éventuel.

Il faudra toujours accompagner le confinement par des opérations de récupération et de stockage/transfert des déchets. Le polluant doit être récupéré sans délai, avant saturation de la capacité de rétention du dispositif (sous peine de fuites), surtout à l'annonce d'une détérioration des conditions météo ou en cas d'arrivages successifs ou continus de polluant.

CONDITIONS D'UTILISATION

Pollution : polluants fluides à visqueux. Précautions à prendre pour les hydrocarbures volatils (essence, gas-oil, etc.) car leurs vapeurs présentent des risques d'inhalation pour les intervenants, voire d'incendie / explosion (cf rubrique Observations).

Site : littoral ou berges accessibles par la terre

IMPACT SUR LE MILIEU

Physique : variable selon les moyens mécaniques utilisés pour tendre le barrage et la stabilité du substrat.

Biologique : variable selon la sensibilité du littoral. Potentiellement très important sur site sensible (marais, mangroves, berges végétalisées). L'impact peut être limité par la mise en place de dispositifs de protection des berges.

PERFORMANCES

Rendement : variable selon le temps de réaction, l'importance de la pollution, l'accessibilité du site, les conditions météo océaniques, les moyens mis en œuvre. Un dispositif bien conçu permet d'utiliser au meilleur rendement les moyens de confinement-récupération-stockage.

Mise en œuvre : variable selon type de barrage (idem pour la récupération du pétrole)

Déchets : polluant, + éventuellement sédiment et/ou végétation souillée et/ou déchets flottants souillés.

OBSERVATIONS

- Renoncer au confinement si des risques d'incendie ou d'explosion existent (hydrocarbures à faible point d'éclair) et favoriser l'évaporation et la dispersion naturelle, sauf si la nappe présente un risque de dérive vers des points chauds ou vers une zone habitée. Dans ce cas, confiner avec un barrage si possible antifeu et couvrir la nappe avec un tapis de mousse à émulseur bas ou moyen foisonnement pour limiter la formation de vapeurs inflammables. Utiliser du matériel antidéflagrant.
- Opération difficilement réalisable par mer agitée ou plus, et sur site soumis à des courants importants.
- Vérifier que le barrage soit positionné de manière à conserver son étanchéité sur la partie haute de l'estran même en période de vives eaux (erreur fréquente).